Conseillers de la liste
« Agissons ensemble pour Saint-Rémy »

Saint Rémy, le 21 septembre 2026

Monsieur le Maire de Saint Rémy lès Chevreuse

QUESTIONS ORALES - CM DU 24 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le maire,
Veuillez trouver, ci-après, les questions orales, en vue du conseil municipal du 24 Septembre 2026

LA RENTREE DANS NOS ECOLES SUZANNE

QUESTION N°1 : le bien-être de nos enfants

La dotation de la mairie aux écoles de St-Rémy n'a pas été revalorisée depuis plusieurs années, pendant lesquelles le coût de la vie a fortement augmenté. Toutes les dépenses du quotidien des écoles sont en hausse. De ce fait, Les conditions minimales de bien-être et de confort pour procurer à nos enfants un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement se dégradent dans toutes nos écoles.

- ***La mairie va-t-elle financer les ramettes de papier*** *(ce sont les parents qui ont dû en apporter l'an dernier) ?*
- ***Les écoles vont-elles être équipées de protections solaires*** *pour anticiper la prochaine canicule ?*
- ***L'intimité des petits dans les toilettes****, à l'école maternelle de Saint-Exupéry va-t-elle être préservée ? Les cloisons installée cet été en réponse à une demande ancienne récurrente, doivent être manifestement adaptées (elles ne protègent actuellement que la tuyauterie).*

QUESTION N°2 : l'école Saint-Exupéry

Lors de l'atelier forum du 19/09, il nous a été dit qu'il n'y avait aucune réflexion en cours sur le futur de l'école Saint Exupéry. Ce type de projet s'inscrivant sur une période longue et vu l'urgence du contexte climatique, il nous paraît indispensable de lancer dès maintenant les réflexions avec les différentes parties prenantes (le corps enseignant, les parents, l'éducation nationale, …)
Quel calendrier et quel budget pouvez-vous annoncer aujourd'hui ?

LE PROJET PADEL DOMINIQUE

QUESTION N° 3

Pourquoi avoir mandaté un cabinet conseil pour analyser les offres reçues ? A quel prix ? Il y a des services à la mairie et des conseillers qui auraient pu le faire.

QUESTION N° 4

- ***Quelle date de réponse a été demandée au cabinet de conseil pour remettre le rapport sur les 3 offres reçues ?***

QUESTION N° 5

Pouvons-nous obtenir le cahier des charges techniques envoyé lors de la consultation ?

QUESTION N° 6

Comment seront prises en compte les exigences du décret tertiaire dans ce projet ?

L'URBANISME

QUESTION N°7 : la maison et le terrain du docteur Legros NATHALIE

Un permis a été déposé le 3 juillet pour 52 logements sur le terrain du docteur Legros, face à l'Envol, en zone inondable. Nous sommes pour l'accueil des personnes en situation difficile ou de handicap.
Nous refusons qu'on installe des familles là où l'eau est montée en octobre 2024, sans concertation et sans plan de prévention des risques, celui-ci étant repoussé à 2028.
Il ne s'agit pas d'un projet entre deux personnes privées. Par l'intermédiaire de l'EPFIF, la mairie est pleinement partie prenante dans ce projet.
Allez-vous, avant toute autorisation d'urbanisme, organiser une présentation publique du projet et une consultation des Saint-Rémois ?

QUESTION N°8 : l'entrée de la gare route de Limours PIERRE

L'entrée de la gare route de Limours est terminée. Or, la réalisation finale n'est pas conforme au permis de construire accordé (suppression des tôles d'habillage des grilles). ***Allez-vous demander la mise en conformité ?***

QUESTION N°9 : le pôle gare NATHALIE

Le pôle Gare : quel calendrier et quel budget ?

LES METHODES DE TRAVAIL PIERRE

QUESTION N°10 : l'atelier-Forum

La mairie a décidé, début Septembre, sans y faire participer les conseillers d'opposition (quand bien même la participation citoyenne était au centre de nôtre programme) de mettre en place des Ateliers Forums pour faire de la « concertation citoyenne ».
Nous approuvons l'idée, nous récusons sa mise en œuvre. Quatre tables rondes étaient dédiées à présenter des projets déjà décidés et ne permettaient, en aucun cas, aux participants d'envisager de modifier ou réorienter quoi que ce soit. Ce n'est pas de la concertation citoyenne mais juste une opération de communication. Ceci d'autant plus que pour le padel, le projet a été voté en conseil municipal en juin 2026 et la concertation avec les Saint-Rémois, notamment les habitants de Beauplan impactés au premier chef, est faite en septembre.

Envisagez-vous de modifier les prochains Ateliers Forums afin de permettre réellement de faire de la concertation citoyenne avec les saint-rémois ?

Avec nos remerciements,

Les conseillers « Agissons ensemble pour Saint-Rémy »